

GROUPAMA D'OC  
170 AVENUE MARCEL UNAL  
82017 MONTAUBAN

EXP : GROUPAMA D'OC 170 AVENUE MARCEL UNAL 82017 MONTAUBAN  
Sandrine REY - UG AGRI SOUSCRIPTION

Nos références :  
FARAGO CANTAL  
**30128776**

FARAGO CANTAL  
23 BOULEVARD CANTELOUBE  
BP 20629  
15006 AURILLAC CEDEX

Dossier suivi par :  
Sandrine REY  
UG AGRI SOUSCRIPTION  
☎ 0 969 320 319 (APPEL NON SURTAXE)  
Fax : 05 63 21 60 14

Vous trouverez ci-après votre attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle. Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

Je soussigné Olivier LARCHER - Directeur Général de Groupama d'Oc

atteste que FARAGO CANTAL

**PROFESSION :**

demeurant  
23 BOULEVARD CANTELOUBE  
BP 20629  
15006 AURILLAC CEDEX

est titulaire d'un contrat d'assurance RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE N° 30128776 - 0002

Sont garanties les conséquences financières de la responsabilité qu'il peut encourir au cours de son activité professionnelle en raison des dommages causés à autrui.

« La garantie est étendue à l'utilisation, par un technicien agréé, pour son usage exclusif du gaz PH3 pour la [destruction de taupes](#) et en respectant les règles d'application et de stockage prévus par l'arrêté du 10 octobre 1988 ».

La présente attestation est valable sous réserve que les garanties soient en vigueur.

**PERIODE DE VALIDITE** du 01.01.2021 au 31.12.2021 inclus.

Cette attestation ne peut engager Groupama d'Oc en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Elle est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le 01 décembre 2020  
Le Directeur Général



T1/65 - CT - 01/2010 DG